

10 JUL 2013

ROYAUME DU MAROC



MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DU TRANSPORT

Communiqué de presse sur l'étude du Plan Routes 2015/2035

Le Ministre de l'Équipement et du Transport a présidé, le mardi 9 juillet 2013, au siège du Ministère une réunion de présentation de l'étude du Plan Routes 2015/2035. Ce plan constituera un outil de planification et d'aide à la décision qui vise la définition de la stratégie globale d'aménagement en matière d'infrastructures routières à l'horizon 2035 et sera ainsi au centre d'un ensemble ambitieux de plans sectoriels nationaux et au service d'un développement socio-économique équitable et durable.

Dans son mot d'orientation pour l'élaboration du Plan Routes, Mr Rabbah a cité cinq principes directeurs constituant le soubassement conceptuel de ce plan, à savoir :

- Optimiser le réseau routier par la qualité d'usage, l'amélioration du maillage et la sécurité routière ;
- Evoluer vers une nouvelle cohérence du réseau routier afin de définir un cadre harmonieux aux projets routiers et opter pour de nouvelles techniques d'entretien et d'exploitation ;
- Favoriser les objectifs de l'intermodalité, contribuer à la mise en œuvre des autres stratégies sectorielles nationales et accompagner le développement des pôles urbains ;
- Participer positivement au développement de l'ingénierie et de l'entreprise nationale et valoriser le domaine public routier ;
- Soutenir les efforts d'aménagement territorial et de la protection de l'environnement.

A signaler que le Plan Routes s'articule autour des quatre axes stratégiques suivants :

- Maintenance routière : positionner la maintenance et la gestion du patrimoine au centre de la stratégie routière
- Modernisation du réseau routier : poursuivre la modernisation et les grandes aménagements du réseau routier pour accompagner le développement économique du pays ;
- Routes Rurales : accélérer la finalisation du PNRR2 et engager une nouvelle génération de routes de proximité au service des populations les plus isolées et en association avec les différents opérateurs pour une convergence des objectifs de développement humain dans le milieu rural ;
- Autoroutes et voies express : renforcer et développer le réseau à haut niveau de service des voies express et des autoroutes en mettant en place les partenariats et les modes de financement optimaux.

A la fin de cette réunion, Mr Rabbah a demandé l'organisation très prochainement d'un atelier pour l'aboutissement de la deuxième phase de l'étude et auquel seront impliquées les différentes entités administratives et professionnelles concernées par le secteur routier.

